



Située en **centre-ville**, dans le quartier des Sources, la résidence autonomie « Clair Horizon » jouit d'une emplacement pratique et agréable.

Elle offre un très bon niveau de confort et une sécurité optimale. La gestion est assurée par le centre communal d'action sociale.



## La maison, présentation

La résidence se compose de 45 studios et de 6 appartements de type T2 réservés aux couples.

#### Chaque logement est équipé :

- Un coin cuisine (avec plaques chauffantes et réfrigérateur) ;
- Une salle de bains (avec w-c, douche et lavabo);
- Des placards de rangement ;
- Des grandes baies vitrées (double vitrage avec volets roulants électriques);
- Un chauffage collectif réglable individuellement.

Les résidents aménagent leur logement à leur goût avec leurs propres meubles.











#### Les services

Les résidents ont à leur disposition :

- Le **restaurant** ouvert à midi, 6 jours sur 7
- Une laverie en libre-service
- Un salon au rez-de-chaussée équipé d'un grand écran TV
- Une salle d'activités au 2<sup>e</sup> étage équipée d'une bibliothèque et d'un accès internet.



Le personnel de service entretient les parties communes, effectue le service à table et assure le service blanchisserie pour les résidents qui le souhaitent.

Pour l'entretien de leur intérieur, les résidents peuvent recourir aux services d'une aide à domicile.

Les auxiliaires de soins veillent au bien-être des résidents, qui ont le choix de leur médecin traitant et de tout autre professionnel de santé.

Une présence 24h/24h garantit la sécurité des résidents.







### Les conditions d'admission

#### Vous devez être :

- Âgé de 60 ans ou plus
- En bonne santé
- Autonome (Gir 5 et 6)
- Apte à la vie en collectivité

Priorité est donnée aux habitants d'Evian et du canton et aux personnes disposant d'un proche aidant habitant Evian.

## Les tarifs

Ils sont fixés chaque année par le Conseil départemental sur proposition du conseil d'administration du C.C.A.S.

Le prix de la journée couvre l'ensemble des charges, à l'exception des repas, des frais de télécommunication et de la taxe d'habitation.



# Pour plus d'informations

Résidence autonomie « Clair horizon » : 04 50 75 00 71 30, boulevard Jean-Jaurès 74500 Evian ccas-clair-horizon@ville-evian.fr

Centre communal d'action sociale : 04 50 74 32 60

